

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) – USR 3516 « Maison des Sciences de l'Homme de Dijon »

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC100152DAJ du 23 juin 2010 nommant Monsieur Philippe PIÉRI délégué régional pour la circonscription Centre-Est à compter du 1^{er} juillet 2010 ;

Vu la décision n° DEC122733DSI du 05 janvier 2012 portant création de l'unité de recherche et de service n°3516 intitulée « Maison des Sciences de l'Homme de Dijon » ;

Vu la décision n° DEC122112INSHS du 27 juillet 2012 portant nomination du directeur par intérim de l'unité de recherche et de service n°3516 intitulée « Maison des Sciences de l'Homme de Dijon » - M. Francis Aubert ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à **Mme Nélia Roulot**, Ingénieur de recherche de l'Université de Bourgogne, responsable administrative et scientifique, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Dijon, le 1^{er} septembre 2012

Le directeur d'unité

Francis Aubert